



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 12 octobre 2012

14940/12

PE 453
PESC 1247
COASI 170
RELEX 932
ELARG 107
COSDP 874
ENER 407
COHOM 231
COEST 347

NOTE

du : Secrétariat général du Conseil
aux : Délégations

Objet: Réunion de la **commission des affaires étrangères (AFET) du Parlement européen**
Bruxelles, les 10-11 octobre 2012
Président: M. Brok (PPE, DE)

I. Présentation du paquet élargissement 2012 par Štefan Füle, commissaire chargé de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage

Le Commissaire Füle a prononcé le discours repris en Annexe.

Les députés ont accueilli favorablement la présentation du paquet 2012 - y compris le fait que, contrairement à l'année précédente, ce paquet leur a été présenté en priorité, avant de l'être à la presse. Ils ont en particulier apprécié l'accent mis sur le respect de l'État de droit, ainsi que sur certaines propositions spécifiques aux pays: la recommandation d'accorder le statut de candidat à l'Albanie (M. Chountis (GUE/NGL, GR)), la conclusion positive de l'étude de faisabilité sur un accord de stabilisation et d'association avec le Kosovo (Mme

Lunacek (Verts/ALE, AT)) ainsi que l'utilisation de l'adjectif "macédonien" (M. Howitt (S&D, UK)). M. Chountis a constaté un changement d'approche de la part de la Commission, qui serait plus optimiste par rapport aux rapports des années précédentes, ce que M. Füle a contesté en disant que la Commission n'a pas revu au rabais les conditions pour l'adhésion, mais, dans une certaine mesure, elle est devenue plus créative: des mécanismes comme l'agenda positif ou le dialogue de haut niveau ne sont pas des instruments classiques de la politique d'élargissement, mais il n'ont pas pour autant fragilisé les principes qui en sont à la base, ils les ont plutôt renforcés, a-t-il conclu.

A propos de la Croatie, certains députés (M. Roucek (S&D, CZ), M. Posselt (PPE, DE), M. Vajgl (ALDE, SI)) ont exprimé la crainte que l'indication des 10 tâches que ce pays doit encore accomplir avant de pouvoir intégrer l'UE puisse être interprétée comme un signe que le pays n'est pas encore prêt et donc, finalement, bloquer le processus de ratification. Le Commissaire a souhaité qu'il n'y ait pas de malentendus à ce propos: il a dit que la Croatie est sur la voie de devenir le 28^e État membre, mais en même temps il avait promis lui-même aux députés que le mécanisme de vérification allait être un instrument efficace afin que la Croatie puisse rejoindre l'UE en ayant respecté tous ses engagements. Il s'est dit confiant que la Croatie les respectera dans les temps prévus. S'agissant du processus de ratification, il a informé les députés que 13 États membres avaient ratifié le traité d'adhésion et que d'autres allaient le faire avant la fin de 2012. Il a ajouté espérer que la Croatie et la Slovénie parviendront à un accord sur le différend bancaire et tous les 27 États membres complèteront ainsi le processus de ratification.

À propos du nom de l'ARYM (Mme Brantner (Verts/ALE, DE), M. Howitt (S&D, UK), Mme Koppa (S&D, EL)), le Commissaire a dit que la proposition de la Commission est compatible avec le cadre des Nations unies et il a salué l'initiative grecque, prise à un moment difficile pour ce pays, en espérant que l'ARYM y répondra.

Concernant la Turquie, les députés ont pris des positions différentes. Mme Oomen-Ruijten (PPE, NL) a reconnu que la Turquie avait adopté un certain nombre de réformes, mais a estimé que la situation des droits de l'homme dans le pays demeurait préoccupante. Elle et Mme Koppa (S&D, EL) ont déploré l'attitude de la Turquie vis-à-vis de la présidence chypriote. Mme Flautre (Verts/ALE, FR), par contre, s'en est prise aux États membres qui bloquent le processus de négociation et cela malgré l'intérêt stratégique grandissant d'avoir

la Turquie comme allié; elle a estimé que c'était une erreur et que les conséquences sont dommageables pour l'UE, puisque, par exemple, la Turquie est en train d'écrire une nouvelle constitution sans une feuille de route de l'UE. M. Füle a dit que la Commission a travaillé de façon intense avec le gouvernement turc sur l'agenda positif et cela a eu un impact positif au sein du Conseil sur d'autres dossiers, tels que l'accord de réadmission ou le dialogue sur les visas. Il a estimé que le dialogue politique avec la Turquie et les négociations d'adhésion devaient aller de pair.

En réponse à M. Kacin (ALDE, SI), Mme Lunacek (Verts/ALE, AT) et M. Kukan (PPE, SK), le Commissaire a indiqué qu'il y avait eu des progrès dans la mise en œuvre par la Serbie des accords conclus dans le cadre du dialogue avec Pristina, mais des préoccupations demeuraient puisque l'UE s'attend à ce que cela ne se fasse pas à l'encontre de l'acquis, mais de façon compatible à celui-ci. Il a fait valoir que le processus de négociation avec Pristina devrait être solidement ancré au processus d'adhésion. Quant à la normalisation des relations avec le Kosovo, il a expliqué que, selon la Commission, cela ne comporte pas la reconnaissance du Kosovo et que cette normalisation n'est pas censée se terminer une fois les négociations d'adhésion ouvertes.

II. Échange de vues avec les lauréats du prix Sakharov 2011, Ali Farzat, Asma Mahfouz, Ahmed al-Sanusi, sur la situation politique dans leurs pays (*Conjointement avec la sous-commission "droits de l'homme" et en association avec la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe et la délégation pour les relations avec les pays du Mashrek*)

M. Farzat, lauréat syrien, a dit qu'en Syrie l'art a été le prélude à la révolution. Il a souligné le caractère pacifique de l'opposition, qui ne demande pas d'intervention militaire mais seulement la protection des civils et des enfants en particulier. Il a dénoncé l'ONU, qui a bafoué ses principes humanitaires et laisse les régimes tuer les civils. Il a également dénoncé la démagogie des médias occidentaux qui parlent des divisions dans l'opposition. Il a plaidé pour le respect de toutes les religions, sans fanatisme.

Mme Mahfouz, lauréate égyptienne, a exprimé toute sa déception aussi bien vis-à-vis de l'Europe qui lui a accordé le prix, que de la nouvelle classe dirigeante en Égypte. Elle a dit qu'elle avait espéré que l'attribution du prix Sakharov à une Égyptienne aurait marqué une nouvelle page dans les rapports entre l'UE et le monde arabe, mais elle a constaté que l'Europe n'est pas la patrie des droits de l'homme et la démocratie exportée par l'UE est une

fausse démocratie. À propos des Frères Musulmans, elle a dit que les Égyptiens avaient voté pour eux en espérant qu'ils allaient libérer le pays des "colonisateurs", à savoir les États-Unis et Israël, mais ils ont au contraire signé des accords avec ces pays.

M. al-Sanusi, lauréat libyen, a plaidé pour que l'Europe continue à soutenir les démocraties naissantes.

Mme Gomes (S&D, PT) s'est dite préoccupée par la déception qui succède aux révolutions arabes. Mme Brantner (Verts/ALE, DE) s'est concentrée sur la situation en Égypte, qu'elle a qualifiée de très confuse et a dénoncé les négociations en cours entre le FMI, l'UE et l'Égypte pour l'octroi d'un financement très important et qui posent seulement des conditions économiques et non pas politiques. Mme Schaake (Verts/ALE, NL) a reconnu toute la difficulté d'un processus de transition démocratique, mais a invité les lauréats à ne pas raisonner par blocs. M. Brok (PPE, DE) a tenu lui aussi à nuancer certains propos, en déclarant que, certes, l'Europe a commis des fautes et n'est pas parfaite, mais il faut identifier avec précision les "ennemis".

III. Echange de vues avec Pierre Vimont, Secrétaire général exécutif du SEAE, sur les derniers développements en Syrie

Avant le débat, M. Brok a annoncé que la commission AFET allait envoyer une délégation en Turquie au début 2013 et cela malgré les problèmes rencontrés dans les négociations d'adhésion.

M. Vimont a informé les députés des derniers développements dans le dossier syrien. Il a mentionné l'aide humanitaire fournie par l'UE, les tensions militaires à la frontière entre la Syrie et la Turquie, l'incident de l'avion syrien chargé d'équipements militaires qui a été contraint d'atterrir en Turquie, l'initiative du Qatar visant à organiser une grande réunion de l'opposition syrienne et les efforts sur le front diplomatique (les tentatives de l'envoyé Brahimi et l'initiative égyptienne du quartet).

Lors du débat qui a suivi, les députés ont constaté que la présentation de M. Vimont faisait souvent référence à des initiatives prises par des acteurs autres que l'UE et ont souhaité que cette dernière soit plus proactive sur la scène internationale. Mme Gomes (S&D, PT) a posé la question de savoir ce que l'UE fait pour unir l'opposition syrienne. M. Vimont a dit que

cela est une tâche difficile: l'opposition est très divisée à cause de soupçons, ressentiments et manque de confiance en son sein. Il a insisté sur l'importance de l'initiative du Qatar parce que, d'une part, elle ne concerne pas seulement le Conseil national syrien mais différentes franges de l'opposition et, d'autre part, elle a eu l'aval de la Ligue arabe, ce qui est un signal très important pour l'UE. M. Vajgl (ALDE, SI) a voulu savoir ce que l'UE fait pour faciliter une solution diplomatique et Mme Gomes (S&D, PT) a plaidé pour que l'UE implique l'Iran dans le dossier iranien autrement que l'Égypte. M. Vimont a rappelé que les ministres des affaires étrangères de l'UE et la Haute Représentante allaient rencontrer le ministre russe Lavrov à la veille de la réunion du Conseil, mais qu'il allait être difficile de convaincre la Russie à coopérer sur la Syrie, la question des "préconditions" continuant à diviser le Conseil de Sécurité. Sur l'Iran, M. Vimont a clairement indiqué que les États membres sont divisés sur l'opportunité, en ce moment, d'impliquer l'Iran dans le dossier iranien et par conséquent l'UE préférerait suivre avec attention l'initiative égyptienne du Quartet qui, toutefois, n'a pas donné les résultats espérés, du moins pour le moment. Mme Schaake (Verts/ALE, NL) aurait souhaité elle aussi un rôle plus actif pour l'UE, ne serait-ce que dans la mise en œuvre de son embargo, afin de rester crédible. M. Vimont a reconnu que l'UE doit veiller à ce que son régime de sanctions soit bien mis en œuvre, mais il a également rappelé qu'il n'y a pas de régime international et que donc l'on ne peut pas empêcher des États qui n'ont pas décrété d'embargo de fournir des armes au régime syrien.

Mme Schaake s'est également inquiétée de la montée en puissance des extrémistes en Syrie et a estimé que l'UE devrait faire son possible pour soutenir les démocrates. M. Vimont a répondu que la présence d'éléments extrémistes dans l'opposition syrienne est un phénomène complexe et, par exemple, dans l'armée libre syrienne il y a des milices indépendantes, ancrées au niveau local. Ce scénario n'est pas sans soulever des inquiétudes pour ce que sera la situation en Syrie une fois le régime déchu.

Mme Tannock (ECR, UK) a invoqué le principe de la responsabilité de protéger pour plaider en faveur de la création d'une zone d'interdiction aérienne. M. Vimont a reconnu que le précédent de l'intervention au Kosovo, qui s'est faite sans l'aval de l'ONU, pourrait être invoqué, mais il a précisé que les conditions sont différentes: le niveau de l'armée syrienne est tel que peu d'États sont disposés à s'embarquer dans un conflit qui risque d'être long et difficile.

M. Kasoulides (PPE, CY) a évoqué la possibilité de créer un gouvernement transitoire guidé par le vice-président, mais M. Vimont s'est voulu prudent puisque des personnalités qui ont

agi pendant de longues années à l'intérieur du régime ne seraient pas acceptées par l'opposition.

IV. Compte-rendu de Milan Cabrnock sur la mission d'observation des élections législatives en Géorgie du 1er octobre 2012

M. Cabrnock (ECR, CZ) a qualifié les élections de justes et équitables, malgré les quelques lacunes et erreurs involontaires. Les craintes d'épisodes de violence après la proclamation des résultats se sont révélées infondées, avec le gouvernement qui a reconnu la défaite.

Les députés qui sont intervenus dans le débat se sont réjouis de cette première transition démocratique et pacifique en Géorgie. Mme Lunacek (Verts/ALE, AT) a déclaré qu'une Géorgie vraiment démocratique était un problème pour la Russie de M. Putin.

IV. Atelier sur la situation en Ukraine dans la perspective des élections législatives de 2012 et la préparation de ces élections *(En association avec la délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Ukraine)*

M. Kowal (ECR, PL), chef de la mission d'observation électorale en Ukraine du PE, a informé que M. Gahler (PPE, DE) et lui s'étaient déjà rendus en Ukraine et avaient rencontré un certain nombre de dirigeants et d'ONG. Il a fait part aux députés de leurs inquiétudes à propos du nouveau code électoral, de l'impossibilité pour certains représentants de l'opposition de participer aux élections, ainsi que de la situation des médias, la plupart desquels ne sont pas libres.

Les deux expertes invitées à l'atelier - Kataryna WOLCZUK, chercheur à l'Université de Birmingham et Sarah BIRCH, professeur à l'université d'Essex - ont confirmé les doutes des députés et mis en exergue le risque concret que le processus électoral en Ukraine puisse violer un certain nombre de principes de droit international. Cela aurait évidemment des conséquences sur la légitimité des résultats. Elles ont souligné que, si des irrégularités électorales sont normales dans les processus de transition démocratique, dans le cas de ces élections parlementaire en Ukraine on risque plutôt une régression tout court de la démocratie.

M. Gahler (PPE, DE), soutenu par M. Brok (PPE, DE), s'est dit très préoccupé par la situation actuelle, par rapport aux élections présidentielles de 2010. Le manque de pluralisme dans les médias, l'emprisonnement de représentant de premier plan de l'opposition, la composition de la commission électorale, la création de partis fictifs, sont autant de sujets d'inquiétude pour ce député. M. David (PPE, IT) a ajouté à cela que le système judiciaire participe également aux manipulations pratiquées par le régime; il a en outre affirmé qu'il n'y aurait fort probablement pas d'irrégularités le jour des élections, mais que c'est le processus électoral dans son ensemble qui n'est pas démocratique. M. Severin (NI, RO) a par contre critiqué l'attitude des collègues qui, à son avis, donnaient l'impression d'avoir déjà tiré des conclusions alors que le processus n'était pas encore conclu. Il a également dit que ces résultats devront être analysés en fonction de l'agenda géopolitique de l'UE, ce qui a été complètement rejeté par Mme Harm (Verts/ALE, DE). M. Tannock (ECR, UK) a invité la délégation du PE à considérer la possibilité de faire un rapport séparé de celui des autres organisations observant les élections ukrainiennes, au cas où les conclusions de celles-ci ne seraient pas convaincantes. M. Kowal a dit vouloir demander un avis du service juridique sur la possibilité de procéder de cette façon, mais il a fait quand même état d'une bonne cohésion interne à la délégation du PE, ainsi que d'une bonne entente avec le Conseil de l'Europe.

V. Examen de rapports avec compétence pour avis

a) Rapport spécial n° 5/2012 (Décharge 2011) - "Le système commun d'information RELEX"

AFET/7/09545, 2012/2091(DEC) N7-0064/2012 – C7-0116/2012

Rapporteur pour avis: Alojz Peterle (PPE, SI)

Fond: CONT – Jean-Pierre Audy (PPE)

M. Peterle a présenté son avis qui demande d'éviter les doublons et de renforcer la transparence du système.

M. Brok a déploré que la DG Développement de la Commission veuille mettre en place un réseau d'ambassades ou de représentations dans les pays tiers, pour se démarquer du SEAE.

Délai de dépôt des amendements: 16 octobre 2012, 18 heures

b) Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050, un avenir avec de l'énergie

AFET/7/10280, 2012/2103(INI) COM(2011)0885

Rapporteur pour avis: Jacek Saryusz-Wolski (PPE, PL)

Fond: ITRE – Niki Tzavela (EFD)

Le rapporteur a insisté sur le fait que l'énergie n'est pas seulement un bien sur le marché mais aussi un véritable instrument de politique étrangère. Il a estimé que la réaction russe à l'affaire intentée par la Commission contre Gazprom en est la preuve. Il a reproché à la Commission d'avoir négligé cet aspect dans son document et de s'être limitée à analyser la question uniquement du point de vue strictement énergétique. M. Saryusz-Wolski a également critiqué la Commission pour avoir basé son document sur l'hypothèse selon laquelle il y aura un accord climatique au niveau global, ce qui est loin d'être certain, selon le rapporteur. Il a plaidé pour que la feuille de route soit tracée selon une approche holistique où différentes politiques sont prises en considération et il a souhaité que la commission AFET se réapproprie le dossier (passé à la commission ITRE), en rédigeant un rapport d'initiative de mise à jour du rapport de 2007.

M. Watson (ALDE, UK) a rappelé qu'il était dangereux de dépendre exclusivement de la Russie pour l'approvisionnement énergétique. M. Kirilov (S&D, BU) a attiré l'attention du rapporteur sur la situation différente dans laquelle se trouvent les pays de l'Europe du Sud, qui peuvent profiter de diverses sources d'approvisionnement, et les pays de l'Europe de l'Est, qui par contre dépendent uniquement de la Russie et cela en raison de l'échec du projet Nabucco.

Délai de dépôt des amendements: 4 octobre 2012, 12 heures

VII. Votes

a) Le rôle de la politique de sécurité et de défense commune en cas de crise due au changement climatique ou de catastrophe naturelle

AFET/7/09319, 2012/2095(INI)

Rapporteur: Indrek Tarand (Verts/ALE, EE)

Le rapport a été adopté par 29 voix pour, 3 contre et 27 abstentions, moyennant l'adoption d'un certain nombre d'amendements.

Le groupe GUE/NGL a annoncé qu'il allait déposer un rapport minoritaire.

b) Recommandation au Conseil et à la Commission sur le nouvel accord UE-Russie

AFET/7/05541, 2011/2050(INI)

Rapporteur: Hannes Swoboda (S&D, AT)

Avis: INTA – Inese Vaidere (PPE)

M. Swoboda a présenté les amendements de compromis et résumé la teneur de son rapport, qui se veut très critique vis-à-vis de la Russie, mais considère que les divergences de vues sur de nombreux sujets ne devraient toutefois pas empêcher la négociation d'un nouvel accord.

Les députés qui sont intervenus dans le débat auraient voulu une recommandation plus critique à l'égard de la Russie. Mme Oomen -Ruijten (PPE, NL) a rappelé qu'un partenariat stratégique est basé sur le principe de réciprocité. Mme Ojuland (ALDE, EE) a pointé le non respect par la Russie de ses obligations en tant que membre du Conseil de l'Europe. M. Schulz (Verts/ALE, DE) a estimé que les négociations étaient de facto à l'arrêt à cause de toute une série d'entraves posées par la Russie et il a ajouté que la Douma issue des dernières élections législatives n'était pas légitime puisque les élections n'ont pas respecté les normes démocratiques. Pour Mme Vaidere (PPE, LV), il n'y a pas de valeurs communes entre l'UE et la Russie et M. Kelam (PPE, EE) a fait valoir qu'il n'y a pas d'interdépendance économique irréversible, comme le prétend le texte du rapporteur.

En clôture du débat, M. Swoboda a insisté sur le fait que l'on peut combiner la critique et le dialogue; quant à la Douma, le fait qu'il y ait un problème de légitimité ne devrait pas empêcher de rencontrer ses membres.

Le rapport a été adopté par 53 voix pour, une contre et une abstention.

c) Cybersécurité et défense

AFET/7/09320, 2012/2096(INI)

Rapporteur: Tunne Kelam (PPE, EE)

Le rapport a été adopté par 47 voix pour, 3 contre et 6 abstentions, moyennant l'adoption d'un certain nombre d'amendements.

d) Recommandations au Conseil, à la Commission et au SEAE sur les négociations en vue d'un accord renforcé de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et le Kazakhstan

AFET/7/10056, 2012/2153(INI)

Rapporteure: Liisa Jaakonsaari (S&D)

Avis: INTA – Bernd Lange (S&D)

Dans le débat qui a précédé les votes, les rapporteurs fictifs ont marqué leur accord sur les amendements de compromis et, plus généralement, sur la ligne du rapporteur, favorable à ancrer tout progrès en matière d'accord de coopération aux réformes politiques. Les députés ont tout particulièrement insisté sur la question des droits de l'homme et ont chargé le président Brok d'écrire une lettre à l'ambassadeur du Kazakhstan à propos de M. Kozlov, un opposant qui, après être intervenu au Parlement européen, a fait l'objet d'un procès qui n'était qu'un simulacre de procès.

Le rapport a été adopté à l'unanimité, avec une abstention.

VIII. Prochaine(s) réunion(s)

18 octobre 2012, de 9 heures à 12 h 30 (Bruxelles)



EUROPEAN COMMISSION

Štefan Füle

EU Commissioner for Enlargement and Neighbourhood Policy

**Enlargement Package 2012:
Address to the Committee on Foreign Affairs (AFET)**

Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort

European Parliament/ Brussels
10 October 2012

Mr Chairman, Honourable Members of Parliament, Ladies and Gentlemen.

At a time when the European Union faces major challenges and significant global uncertainty, enlargement policy continues to contribute to peace, security and prosperity on our continent. At a time when the European Union is reflecting on its future, it is important that it remains open to those on our continent that want to apply to become part of our common democratic project built on our shared values.

Croatia is on track to becoming the 28th member of the European Union on July 1st 2013; accession negotiations have started with Montenegro and Serbia has been granted Candidate Status. These are strong signals of the transformative power of our enlargement policy and they confirm its credibility. When enlargement countries deliver on their reforms, the European Union delivers on its commitments, also demonstrating its continued capacity as a global actor.

Honourable members,

The 2012 Strategy Paper identifies three key challenges:

1. Putting the rule of law at the centre of enlargement policy

Strengthening the rule of law and democratic governance is central to the enlargement process. It is an area where many countries have made progress in recent years, and where much more remains to be done. We need to build on the progress already achieved, taking into account the lessons learnt from previous enlargements. We have not only identified this as a challenge; putting the rule of law at the centre of enlargement policy is also the theme of the 2012 enlargement package.

This is not an abstract theme. It is a priority that turns enlargement into a more effective instrument, delivering improvements that have immediate impacts on core democratic institutions and on the daily lives of people. For countries aspiring to join that means that they must ensure that their judicial systems are

- independent,
- impartial,
- accountable; and
- functioning efficiently.

They have to have a strong framework to prevent corruption and they need to ensure that their law enforcement bodies have the tools to fight and sanction organised crime. In most enlargement countries increased efforts are also needed in public administration reform so that there is an increased focus on the needs of citizens and business. These are significant tasks. Enlargement countries have to start working early on reforms and establish solid track records of implementation well before negotiations are closed. The Commission is ready to help them with the hard daily work of planning, priority setting and implementation of reforms.

In some countries, there have been some positive results on decriminalising defamation. Nonetheless, we continue to have serious concerns about freedom

of expression and independence of the media in a number of them. That is why we plan to build on the momentum of the 2011 "Speak Up!" conference with a follow-up conference in the first half of 2013, bringing together media and civil society stakeholders from the Western Balkans and Turkey. The results of this conference will be taken into account in our next progress report and followed up with respective governments. We will continue to prioritise freedom of expression and independence of the media in the accession process and we will continue to work closely with the European Parliament in this area.

2. Regional cooperation and reconciliation in the Western Balkans

Regional cooperation and reconciliation in the Western Balkans is a cornerstone of the stabilisation and association process. There is an urgent need to address a number of issues such as border disputes and other painful consequences of the recent conflict in the region. The inclusiveness of regional cooperation and progress in regional fora needs strengthening. It is also important that the accession process is not held up by bilateral issues. They need to be addressed as early as possible and in a good neighbourly spirit. The Commission urges parties to solve outstanding disputes using the best available means and in line with established principles. The Commission stands ready to help in the search for solutions.

3. Economic challenges

While the ongoing difficulties in the Eurozone and the global financial crisis have dominated the political agenda, they have only served to highlight how interdependent national economies are - within the European Union and beyond. This is where enlargement is clearly part of the solution as it is a powerful tool that drives political and economic reforms, consolidating economic and financial stability and growth. The enhanced economic, financial and political integration resulting from this within the European Union will also have to be taken into account in the enlargement process. Strengthening the enlargement countries' resilience to crisis is a matter of joint interest. We must continue to assist them with policy advice and financial assistance. We will use the Western Balkans Investment Framework to help prepare and support those investments most needed for boosting growth and jobs.

In response to the economic crisis, the European Union has already embarked on making far reaching changes to its economic governance. We will continue to inform and further associate enlargement countries to this process. This will boost the resilience of their economies and create favourable conditions for growth and jobs before they join.

As enlargement countries face up to challenges that I have described in fields ranging from the rule of law to the economy, the European Union has a shared interest in seeing reforms successfully implemented. In short, we want to maintain momentum for reforms and for enlargement. This will mean hard and permanent work and innovative approaches as we adapt to the rapidly changing architecture of the European Union.

Mr Chairman,

A Comprehensive Monitoring Report on **Croatia** is part of the 2012 Enlargement package adopted today. Croatia continues to make progress in adopting and implementing European Union legislation and is now completing its alignment with the *acquis*. But today's monitoring report also clearly identifies ten tasks on which Croatia has to deliver before accession. It is essential that Croatia sharpens its focus and completes its preparations on time so that this can be reflected in next spring's final monitoring report.

The opening of accession negotiations with **Montenegro** in June reflected its continued progress on key reforms. The inclusion of civil society representatives in the accession negotiating teams is commendable. The new approach to 'judiciary and fundamental rights' and 'justice, freedom and security' will see these chapters, 23 and 24, opened early in Montenegro's accession process, putting the focus on the rule of law. Montenegro will need to further develop its track record in this area especially in the fight against organised crime and corruption.

The Commission recommends for a fourth time that accession negotiations be opened with the **former Yugoslav Republic of Macedonia**. We need to show that the European perspective for the country is real. We strongly believe in moving the accession process to the next stage to

- keep the pace of reforms;
- lessen the risk of any reversal in the process; and
- strengthen inter-ethnic relations.

It is essential that good neighbourly relations are maintained and that a negotiated and mutually acceptable solution to the name issue is found under the auspices of the UN. A decision of the European Council to open accession negotiations would help create the conditions for finding a solution. On its side, the Commission is ready to present a negotiating framework which takes the need to solve the name issue into account at an early stage of the accession process.

Serbia continues on its way to sufficiently fulfilling the political criteria and the conditions of the Stabilisation and Association Process. We encourage Serbia to reinvigorate the momentum of its reforms and to continue to engage constructively in regional cooperation and building good relations with neighbouring countries. There needs to be a visible and sustainable improvement in relations between Serbia and Kosovo so that both can continue on their respective paths towards the European Union, while avoiding that either can block the other in these efforts. This process should gradually result in the full normalisation of relations between Serbia and Kosovo with the prospect of both being able to fully exercise their rights and fulfil their responsibilities within the European Union. Addressing the problems in northern Kosovo, while respecting the territorial integrity of Kosovo and the particular needs of the local population, will be an essential element of this process.

Steps leading to the normalisation of relations between Belgrade and Pristina should also be addressed in the context of the framework for the conduct of future accession negotiations with Serbia.

At this point, I would like to underline the importance of this comprehensive approach being pursued with determination by the parties with the full support of the EU, and the key importance of implementation of agreements reached to date by both sides, as well as to engage constructively on the full range of issues with the facilitation of the European Union.

Albania has made significant progress during the last year, notably on stronger cross-party agreement on the European Union reform process, as well as delivering on a number of substantial reforms in the areas covered by the Commission Opinion's Key Priorities. In view of this progress, the Commission recommends that the Council should grant Albania the status of candidate country subject to key judicial and public administration reform measures being completed, and the parliamentary rules of procedure being revised. The Commission will issue a report as soon as the necessary progress has been achieved. In its report, the Commission will also assess the further efforts of Albania in the fight against corruption and organised crime.

Kosovo. As part of today's enlargement package, the Commission has adopted a Communication on a Feasibility Study for a Stabilisation and Association Agreement with Kosovo. This study confirms that a Stabilisation and Association Agreement can be concluded between the European Union and Kosovo in a situation where European Union Member States maintain different views on status.

Kosovo has made considerable progress on its path towards the European Union. We therefore intend to propose negotiating directives for a Stabilisation and Association Agreement once Kosovo has made progress in meeting a number of short term priorities that we have identified. The Commission also calls on Kosovo to continue the implementation of all agreements reached between Belgrade and Pristina to date, as well as to engage constructively on the full range of issues with the facilitation of the European Union.

Regrettably **Bosnia and Herzegovina** has made limited progress towards meeting the political criteria and achieving more functional, coordinated and sustainable institutional structures. It is disappointing that commitments under the High Level Dialogue for the Accession Process have not been fulfilled or timelines met. We will continue to engage with the authorities of the country. The strong public support in Bosnia and Herzegovina for European Union membership needs to be matched by the political will to reach this goal.

Turkey is a key country for the European Union considering its dynamic economy, strategic location and important regional role. It is in our interest and Turkey's interest that accession negotiations regain their momentum. We believe it is important that work resumes on negotiating chapters, interrupted in recent years because of a lack of consensus amongst Member States. Turkey's active support for the positive agenda and its European perspective remains essential. We welcome the commitment of the Turkish government to

swiftly present the fourth judicial reform package which should address all the core issues which are presently affecting the exercise of freedom of expression in practice.

The Commission also repeats its serious concerns about Turkey's freezing of relations with the Cyprus Presidency of the Council of the European Union and calls for full respect of the role of the Presidency of the Council. The Commission also stresses the sovereign rights of all European Union Member States to enter into bilateral agreements in accordance with the EU *acquis* and international law.

As regards the **Cyprus** issue, it is time to break the deadlock in the negotiations under the auspices of the United Nations and build on progress achieved to date in a positive climate. The Commission is ready play its part by providing strong political support and technical advice on issues within European Union competence.

Our common interests with **Iceland** are growing in a number of key areas including energy, climate change and the Arctic. Iceland continues to fully meet the political criteria and is well advanced in its preparations for European Union membership. Accession negotiations are progressing well but European Union accession remains an issue of lively public debate in Iceland. I am confident that the European Union will be able to present a package for the negotiations which will in due course allow the Icelandic people to make a fully informed decision.

Mr Chairman,

To conclude, enlargement is a strong credible policy with the rule of law at its centre, benefiting the citizens of enlargement countries and the European Union as a whole.

As the European Union moves in a new direction, deepening its integration, the enlargement process will require more efforts than ever before to reach out and engage partners. The support of this Committee and your intensified bilateral contacts with candidate countries will be crucial in that regard. I look forward to the adoption of Ms Koppa's report on enlargement in one of the forthcoming sessions. I also look forward to the European Parliament's response to each of the country reports.

Thank you.
